

20 mai 2015 -13:52

Appartient à [Conseil des ministres du 21 mai 2015](#)

Première partie du programme 2015 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de nouveaux prêts d'Etat qui ont reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit des prêts suivants :

- un prêt d'État délié d'un montant de 10.100.000 euros au profit du Niger pour le financement du deuxième projet d'approvisionnement en eau potable à Niamey
- un prêt d'État lié d'un montant de 11.468.285 euros au profit du Kenya pour le financement de la deuxième partie de la troisième phase du projet *IT County Connectivity*
- un prêt d'État lié d'un montant de 10.540.000 euros au profit du Kenya pour le financement du projet *Vihiga Cluster Water Supply*

Le Conseil des ministres a également approuvé la prolongation de trois ans de la durée de validité des prêts suivants, déjà accordés mais dont la procédure de signature est en cours :

- un prêt d'État d'un montant de 938.300 euros au profit du Nicaragua pour le financement de l'approvisionnement en eau potable de 100 villages ruraux
- un prêt d'État d'un montant de 7.765.000 euros au profit de la Zambie pour le financement d'un projet d'e-learning

En outre, le Conseil des ministres a annulé le montant du prêt d'État de 7.066.800 euros accordé le 4 novembre 2011, mais qui n'a pas encore été signé, au Cameroun pour le financement de l'achèvement des travaux de dragage du port de Douala.

Enfin, le Conseil des ministres a pris note du programme des prêts d'État des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'État pour l'année 2015.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier
ministre et ministre de la Coopération au développement, de
l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.decroo.belgium.be>